Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 JUIN 2025

DÉLIBÉRATION N°DEL2025-072

Élection de Miss Centre-Val de Loire 2025 - Mise à disposition du Parc des Expositions
(Parc des expositions)

7.5

Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Nombre de membres en exercice	**39**
Nombre de présents	**22**
Nombre de pouvoirs	**11**
Votants	**33**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à seize heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 24 juin 2025, après l'absence de quorum constaté lors de la séance du vendredi 20 juin 2025 s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Étaient présents
Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Sébastien LEROUX, Mounir CHAKKAR, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMIN, Pascal ROSSION, Chantal DESEYNE, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Caroline IFTEN, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Valentino GAMBUTO, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

Étaient excusés
André HOMPS, Florence ARCHAMBAUDIERE, Nelson FONSECA

Étaient absents
Fouzia KAMAL, Valérie VERDIER-DAUTRÊME, Jacques ALIM,

Pouvoirs
Mariam CISSE donne procuration à Talal ABDELKADER, Christine PICARD donne procuration à Lydie GUERIN, Josette PHILIPPE donne procuration à Caroline IFTEN, Cherif DERBALI donne procuration à Pascal ROSSION, François JAGUIN donne procuration à Hélène BARBE, Ratko KLISURA donne procuration à Sophie WILLEMIN, Silvia COUSIN donne procuration à Chantal DESEYNE, Yucel KISA donne procuration à Caroline VABRE, Amber NIAZ donne procuration à Huguette POISSON, Josette MARTIN donne procuration à Nicola CARNEVALE, Marie-Françoise SCAVENNEC donne procuration à Maxime DAVID

Secrétaire de séance : Monsieur Maxime DAVID.

L'élection de Miss Centre-Val de Loire 2025 se déroulera le dimanche 6 juillet 2025 au Parc des Expositions de Dreux, pour la cinquième année consécutive, sous l'égide de la Société Miss France. Cet événement emblématique de la région vise à désigner la représentante officielle du Centre-Val de Loire à l'élection nationale de Miss France. Il a également pour ambition de valoriser l'image, la diversité et le dynamisme du territoire, de promouvoir les talents locaux, les commerçants, les artisans et les partenaires économiques, de fédérer les habitants autour d'un rendez-vous festif, et d'offrir aux candidates une expérience valorisante sur les plans personnel et professionnel.

L'événement s'adresse à un large public composé de familles, de jeunes, de seniors, de passionnés de concours de beauté, ainsi qu'aux habitants du Centre-Val de Loire et des régions voisines comme la Normandie ou l'Île-de-France.

Il réunira 18 candidates issues des six départements de la Région, environ 1 200 spectateurs, une équipe d'organisation de 30 personnes. La soirée se déroulera en présence de Miss France 2025, Angélique Philopon-Engarny, des Miss régionales de l'année précédente, de membres de la Société Miss France et d'un jury composé de personnalités locales et de partenaires historiques.

Vu l'avis de la commission Solidarité, Santé, Démocratie locale, Vie des quartiers, Éducation, Jeunesse, Culture et Politique sportive,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Pierre-Frédéric BILLET,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à la majorité, 1 voix contre : Sabine FRETEY **et 2 abstentions :** Marie-Françoise SCAVENNEC (pouvoir à Maxime DAVID), Maxime DAVID.

- Décide la mise à disposition gratuite du Parc des expositions le 6 juillet 2025 à l'occasion du l'élection de Miss Centre-Val-de-Loire.

Le registre dûment signé.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux
le 4 juillet 2025

Le Maire,
Conseiller régional,

MAIRIE DE DREUX

Pierre-Frédéric BILLET

Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 JUIN 2025

DÉLIBÉRATION N°DEL2025-073

50ème anniversaire de l'association Rétro Mobile Club - Mise à disposition du Parc des Expositions
(Parc des expositions)

7.5
Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Nombre de membres en exercice	**39**
Nombre de présents	**22**
Nombre de pouvoirs	**11**
Votants	**33**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à seize heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 24 juin 2025, après l'absence de quorum constaté lors de la séance du vendredi 20 juin 2025 s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Étaient présents
Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Sébastien LEROUX, Mounir CHAKKAR, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMIN, Pascal ROSSION, Chantal DESEYNE, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Caroline IFTEN, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Valentino GAMBUTO, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

Étaient excusés
André HOMPS, Florence ARCHAMBAUDIERE, Nelson FONSECA

Étaient absents
Fouzia KAMAL, Valérie VERDIER-DAUTRÊME, Jacques ALIM,

Pouvoirs
Mariam CISSE donne procuration à Talal ABDELKADER, Christine PICARD donne procuration à Lydie GUERIN, Josette PHILIPPE donne procuration à Caroline IFTEN, Cherif DERBALI donne procuration à Pascal ROSSION, François JAGUIN donne procuration à Hélène BARBE, Ratko KLISURA donne procuration à Sophie WILLEMIN, Silvia COUSIN donne procuration à Chantal DESEYNE, Yucel KISA donne procuration à Caroline VABRE, Amber NIAZ donne procuration à Huguette POISSON, Josette MARTIN donne procuration à Nicola CARNEVALE, Marie-Françoise SCAVENNEC donne procuration à Maxime DAVID

Secrétaire de séance : Monsieur Maxime DAVID.

L'association Rétro Mobile Club Drouais sollicite la mise à disposition à titre gratuit du Parc des Expositions de Dreux le 7 septembre 2025 à l'occasion de l'organisation de son 50ème anniversaire.

Cet événement marquant pour l'association, implantée localement depuis plusieurs décennies, vise à rassembler collectionneurs, passionnés de véhicules anciens et grand public autour d'une exposition exceptionnelle, contribuant à l'animation du territoire, à la valorisation du patrimoine automobile et au rayonnement de la ville de Dreux.

Vu l'avis de la commission Solidarité, Santé, Démocratie locale, Vie des quartiers, Éducation, Jeunesse, Culture et Politique sportive,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Pierre-Frédéric BILLET,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité

- Décide la mise à disposition gratuite du Parc des expositions et des moyens techniques afférents le 7 septembre 2025 à l'occasion du 50ème anniversaire de l'association.

Le registre dûment signé.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux
le 4 juillet 2025

Le Maire,
Conseiller régional,

MAIRIE DE DREUX (EURE-ET-LOIR)

Pierre-Frédéric BILLET

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20250630-DEL2025-072-DE
Date de télétransmission : 04/07/2025
Date de réception préfecture : 04/07/2025